

Visite de terrain - Mercredi 3 juillet 2024

Lieu	Demande	Réponse apportée
Allée des Tilleuls	Rassemblement de jeunes qui se shootent au protoxyde d'azote tout au bout de l'allée, entre 23 h 30 et 1 h 00.	Signalement transmis à la Police Municipale le 05/07/2024.
Centre de loisirs	Demande l'ouverture de la grille à l'arrière du centre de loisirs André Bernard.	Il n'y aura pas d'ouverture (la réponse avait déjà été apportée au directeur du centre).
Centre de loisirs et escaliers	Prévoir un élagage des arbres aux abords du centre de loisirs et dans l'escalier.	L'intervention est programmée cet hiver.
Rue du 8 mai 1945	Au 14 : Bâtiment SIP, les huit poubelles sont posées sur le trottoir pour le ramassage. Pendant ce temps, les piétons et les poussettes ne peuvent pas passer. Voir avec la SIP s'il est possible de les mettre à un autre endroit.	Une dalle va être créée sur l'espace SIP, en bordure de trottoir. Intervention prévue semaine 38. Travaux réalisés par l'entreprise Picardie Environnement.
Rue Réaumur	Les parents demandent des places de parking supplémentaires au niveau de l'école.	Il n'y aura pas de places de parking supplémentaires. L'expérimentation d'un stationnement minute sera mis en place.
Aire de jeux réaumur	Tags à retirer sur certains jeux.	TAGS retirés le lendemain de la visite.
Aire de jeux réaumur	Les riverains de la rue de l'Amarylis signalent qu'ils ont un manque de luminosité dans leurs maisons. Ils demandent s'il est possible de rabattre les noisetiers et de réduire la hauteur des arbres dans l'aire de jeux qui jouxte leurs propriétés.	Aucune réduction de hauteur ne sera réalisée. Ces pratiques ne sont pas viables pour les arbres et ne font pas partie des bonnes pratiques pour la gestion d'un patrimoine arboré de qualité. Un éclaircissement sera réalisé cet hiver par l'équipe des jardiniers du secteur sud.
Rue Réaumur	Manque marquage de la place PMR réalisée suite à la dernière visite	Demande faite auprès du service "marquage" le 04/07/2024.
Rue de l'Amarylis	Les collégiens de Jean Marc Laurent frappent aux portes et parfois dégradent les façades. Problèmes aussi avec les trotinettes.	Véronique CLECH a demandé au service prévention/médiation d'organiser une médiation à la sortie du collège à la rentrée. Thème : travail sur le vandalisme.
Rue de l'Amarylis	Monsieur HIOLIN signale qu'un tampon bouge et qu'il y a beaucoup de résonnance.	Information transmise au Service de l'eau le 11/07/2024
Place de La Poste	Il n'y a plus de boîte à lettres devant l'établissement, il faut descendre l'escalier. Voir s'il est possible d'en poser une deuxième.	Pas de boîte supplémentaire car le bureau de Poste est ouvert du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 00, le Samedi de 9 h 00 à 12 h 00. Les personnes peuvent y déposer leurs courriers.
Escalier	Demander à la Poste d'élaguer les haies qui débordent.	Cet espace n'appartient pas à la poste. Un élagage va être réalisé d'ici le 15 août par l'équipe des jardiniers du secteur Sud.
Rue d'Assas	Problème de vitesse excessive des véhicules.	Un test d'écluses sera mis en œuvre cet été ou au mois de Septembre. La Direction des Espaces Publics reviendra vers le Comité de quartier dès que le dossier aura été présenté en Bureau Municipal.
Rue d'Assas	Au niveau du 40 : le couvercle d'une chambre "orange" est très dégradé.	Demande d'intervention urgente transmise au concessionnaire "orange" le 10/07/2024.
La coulée verte	Vérifier l'état de l'arbre qui se trouve à côté d'un banc (photo jointe).	Sur la photo, le technicien des arbres a constaté un ancien arrachis de branche et a également observé la présence de bourrelets de cicatrisations. Il se rendra sur place pour vérifier.
La coulée verte	Des arbustes poussent à travers le grillage et débordent au-dessus de quelques garages rue du Régiment d'Auvergne.	L'intervention est programmée dans le courant du mois d'Octobre.
La coulée verte	Mauvais état du cheminement piéton	Ce point sera à l'ordre du jour de la réunion qui aura lieu en Septembre avec les riverains de la Résidence d'Assas.
Rue Jean Marc Laurent	Nettoyer le panneau "interdit au vélos et cyclo" à l'entrée du petit chemin, juste avant le local du Comité de quartier.	Il va être retiré car les vélos sont autorisés à y passer.